

RENSEIGNEMENT PRATIQUES

Lieu : Université Paris II- Panthéon-Assas
Salle des conseils – 2ème étage
12, place du Panthéon 75005 Paris

RER : Luxembourg
Parking public : Soufflot



CEJEM
CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES
ET ÉCONOMIQUES DU MULTIMÉDIA

Contacts

Marie FOURNIER / Lionel CATTO
Télécopie : 01 44 41 56 55
Courriel : colloquedmi2018@gmail.com

Inscriptions

Répondre avant le **15 février 2018** à l'aide du bulletin d'inscription joint ou étant donné le **nombre de places très limité**, merci aussi de répondre dès réception de ce programme

Les demandes d'attestation de présence se font par courriel :
Nathalie.ceriani@u-paris2.
Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats

Avec le concours des étudiants de l'Association des Anciens DMI (AADMI), de l'AFDIT, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), de la Revue LAMY « DROIT de l'IMMATÉRIEL », des AFFICHES PARISIENNES, de La revue COMMUNICATION-COMMERCE ÉLECTRONIQUE, la SEMAINE JURIDIQUE Édition GÉNÉRALE et DROIT des AFFAIRES (LEXISNEXIS), de la Revue EXPERTISE, des Éditions LEXTENSO, des Éditions DALLOZ, LE JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS, de l'AFCDP



CONFÉRENCE

Organisée par les Étudiants du : Master 2 Professionnel Droit du Multimédia et de l'Informatique du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Multimédia (CEJEM), Sous la Direction du Professeur Jérôme Passa

LE FUTUR RÈGLEMENT E-PRIVACY : Un marché unique des données ?

LUNDI 19 FÉVRIER 2018
De 8 heures 45 à 12 heures 30

Salle des Conseils – 2ème étage
Université II (Panthéon-Assas)
12 place du Panthéon 75005 Paris

LE FUTUR RÈGLEMENT E-PRIVACY : Un marché unique des données ?

« Plus le projecteur est puissant, plus l'ombre est épaisse ». Cette phrase résume bien ce qu'il se passe avec le futur règlement ePrivacy : ce règlement, qui remplacera la directive 2002/58/CE « vie privée et communications électroniques », s'est vu jeté dans l'ombre par l'engouement provoqué par le Règlement Général de protection des Données.

L'entrée en vigueur de ces deux règlements est pourtant prévue à la même date : le 25 mai 2018. Quel est ce futur règlement ePrivacy qui vient compléter le RGPD ? Quels sont les enjeux pour l'économie numérique ? Pourquoi suscite-t-il la crainte des organisations de défense de droits fondamentaux ? Cette conférence est l'occasion de tourner le projecteur au-dessus de cette part d'ombre.

8 heures 45 : Accueil des participants et petit déjeuner

9 heures 15 : Début des travaux

Introduction de la matinée : par une (étudiant)e,

Modérateur : **Philippe COEN**, Administrateur de l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise), Président de l'ECLA (European Company Lawyers Association)

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE : Un droit de l'Homme numérique émergent ?

Par **Philippe COEN** Administrateur de l'AFJE, Président de l'ECLA.

PRÉSENTATION DU PROJET DU FUTUR RÈGLEMENT E-PRIVACY

Par **Isabelle GAVANON**, Avocat Associé, Cabinet FIDAL, Membre du Conseil d'Administration de l'AFDIT, Enseignante à l'Université Panthéon-Assas, Co-animateur Commission Juridique Cloud confidence

Pause débat,

LE FUTUR RÈGLEMENT E-PRIVACY : Un marché unique des données ?

L'ARTICLE 8 DU PROJET E-PRIVACY : Utilisation de capacité de traitement/de stockage des terminaux

Par **Marc-Antoine LEDIEU**, Avocat au barreau de Paris, Enseignant à l'Université Panthéon-Assas

PANORAMA DES TECHNOLOGIES DE TRAÇAGE ET DE LEUR ENCADREMENT JURIDIQUE

Par **Judicaël PHAN**, Membre de l'AFCDP (Association Française des Correspondants aux Données Personnelles), Responsable juridique - DPO chez UBISOFT

L'ARTICLE 6 DU PROJET E-PRIVACY : Les nouvelles règles du RGPD ne suffisent-elles pas à encadrer le traitement des données de communications électroniques ?

Par **Marie-Gaëlle CHOISY**, Direction Juridique ORANGE, Ancienne CIL du Groupe ORANGE, Directrice Juridique

Pause débat,

FUTUR RÈGLEMENT E-PRIVACY, MARCHÉ UNIQUE DES DONNÉES ?

Par **Clémence SCOTTEZ**, Chef du service des affaires économiques de la CNIL

E-PRIVACY, LA POSITION DE LA QUADRATURE DU NET

Par **Arthur MESSAUD**, Juriste et militant à la QUADRATURE DU NET

Débat

Conclusion :

Par **Jérôme HUET**, Professeur Émérite de l'Université Panthéon-Assas

12 heures 30 : fin des travaux